

- Les membres de l'association se forment aux nombreux aspects de la forêt en allant à la rencontre de professionnel-les de la forêt et du bois, de naturalistes, passionné-e-s... elle propose à ses adhérents des sorties en forêt.
- L'association s'est engagée fin 2018 dans un projet d'achat collectif et participatif d'une forêt menacée de coupe rase en moyenne Corrèze par la collecte de dons, pour la préserver.
- L'association agit pour contribuer à une filière éthique et artisanale de la forêt et du bois, en faisant un lien entre petits propriétaires forestiers et professionnel-les aux pratiques vertueuses. Elle cherche à proposer des moyens pour permettre aux propriétaires de valoriser leurs forêts par une exploitation douce.





Nous sommes un groupe d'habitants et d'habitantes installé dans le sud de la Corrèze, autour de la Vallée de la Dordogne. Nous sommes soucieux du territoire et de l'environnement fortement boisé qui nous accueille, conscients de la responsabilité et du rôle, même modeste, que nous pouvons y jouer.

Nous sommes frappés par la façon dont est exploitée la forêt autour de chez nous : coupes à blanc, déforestation, remplacement de la forêt mixte par des plantations en monoculture. Nous sommes également inquiets des projets d'implantation des industries du bois énergie (usine à pellets et chaufferies) qui participent à l'exploitation massive de nos forêts.





Association **Faîte et Racines**

Laissons un patrimoine forestier vivant aux générations futures



L'association FAÎTE ET RACINES est née à Argentat en juillet 2018 du traumatisme lié aux pratiques alarmantes qui saccagent nos arbres et nos espaces forestiers :

- Campagne d'élagage des bords de route ordonnée en septembre 2017 par le conseil départemental de la Corrèze provoquant un désastre paysager : arbres, y compris centenaires, amputés ou abattus...
- Multiplication des coupes rases défigurant notre paysage sur de grosses surfaces, dévastant les sols, perturbant les cycles de l'eau, menaçant une biodiversité et tout un écosystème nécessaire aux vivants.

Face à ce constat nous avons cherché des moyens d'actions qui soient à notre portée. L'objectif principal de notre association est d'agir pour laisser un patrimoine forestier vivant et diversifié aux générations futures.



Petits propriétaires particulier et/ou groupement d'habitants achetant des parcelles (comme «Faite et racines»)



Bûcheronnage manuel, mécanisation soucieuse de la forêt, scieries artisanales locales ou mobiles, éventuellement débardage animal



- Moins de transport et d'énergie dépensées
- Permet aux habitants de s'approprier leur ressource bois
- Valorise l'artisanat local

Transformation et utilisation du bois localement Stockage de bois à proximité





Prélèvements de bois en fonction des ressources et de l'utilisation désirée.

Gestion pérenne de forêts incluant la préservation de zones naturelles.

Sensibilisation des populations pour permettre

Gros propriétaires fonciers (y compris les filiales de banques, assurances...)

expansion

pleine

en

actuelles,

politiques

soutenue par les

Filière industrielle

Filière

soutenue

par

l'association

«Faite

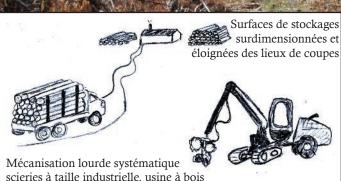
et

racines



La coupe rase

Aujourd'hui, en France, l'Etat s'applique à formater la forêt pour l'adapter à l'industrie avec la complicité des lobbies du bois. Il encourage un mode de gestion forestière fondé sur une production sylvicole de masse : faire des forêts d'arbres du même âge, plantés en monoculture mécanisée pour une rentabilité à court terme.



Nous assistons à une dangereuse intensification de l'exploitation de nos forêts à des fins industrielles, privilégiant une approche productiviste où les intérêts financiers prennent le pas sur la protection de l'environnement et les conditions de vie des habitant-e-s.



pour l'industrie



Si nous laissons faire les forêts risquent fort de

 L'ensemble des habitant-e-s du territoire subissent les coûts environnementaux des coupes rases (érosion, perte de biodiversité, disparition des espaces de cueillette, passage d'engins lourds) Les gains, eux, sont accaparés par les industries du bois. Quelques miettes sont laissées aux propriétaires.

- Le paysage est un bien commun construit par

notre société. Les coupes rases sont une atteinte à

son intégrité et une spoliation pour toutes et tous.

devenir des champs d'arbres alignés, calibrés et homogènes où tout intrus sans valeurs commerciales n'y aura pas sa place, entraînant la disparition de la forêt mixte de nos paysages.

l'accès à ces ressources sur du long terme.